

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Budget communautaire : décision modificative n°3

Séance du 16/12/2021

Délibération n° 73

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 20

Absents : 20

Votants : 24

- dont « pour » : 24

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 07 décembre 2021 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Ouangani le jeudi 16 décembre 2021 à 16 heures.

Présents :

AMBDI Youssef , MADI OUSSENI Mohamadi, Ridhoi Zainabou, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, , MDALLAH Anlamati, , BOINA M'ZE Salim, CHANFI Bibi, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, BACAR SOILIH Inchat, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, Rama Ahmed, ABDALLAH Houssamoudine, SOUMAÏLI Mhamadi, ABDALLAH Oidhuati, AHMED COMBO Papa,

Absents :

BOURA Zaounaki Fatima, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadan, MADI Fatima, ABDOU Fatima, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, , SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, , ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOU Mohamed, SAID-SOUFFOU Soula, Mohamed Zainaba, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, Adam Ahmed

Représentés

Abdou Fatima par Chanrani Daoudou,
MROIVILI MOILIM Amina par IBRAHIMA Saïd Maarifa
Mohamed Zainaba par BOINA M'ZE Salim
SAID Mariame par AMBDI Youssef

Secrétaire de séance : Ridhoi Zainabou

Vu le budget communautaire approuvé par délibération n° 25 en date du 12 avril 2021,

Vu le plan prévisionnel d'investissement approuvé par délibération n°34 en date du 30 septembre 2021 intégrant la création d'un pôle de services communautaire

Considérant qu'il importe dans les meilleurs délais d'engager une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation de cette opération et, à cet effet, d'ouvrir celle-ci dans le cadre du budget en cours et de la créditer,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- L'adoption de la décision modificative suivante n°3 du budget communautaire 2021 :

Section d'investissement : dépenses

Opération	Chapitre	Article	Montant
N°38 Frais d'études	20	2031	-200.000 €
N°77 : Pôle de services communautaire	20	2031	+200.000 €
Total			0

- Autorise le président à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 16/12/2021

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



M. IBRAHIMA Said Maanrifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**

Signé électroniquement par : Ibrahim SAID MAANRIFA
Date de Signature : 20/12/2021
Qualité : Signature de PDF Président